

Immersion au cœur d'une installation de déchets dangereux (1/3)

Alors que Veolia a pour projet de créer une installation de stockage de déchets dangereux à Hersin-Coupigny à l'horizon 2025, nous nous sommes rendus la semaine dernière en Côte-d'Or, près de Dijon, pour visiter un site similaire. Premier volet (sur trois) de notre reportage.

PAR NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX EN CÔTE-D'OR,
PIERRE-LOUIS CURABET PAWLAK (TEXTES)
ET LUDOVIC MAILLARD (PHOTOS)
bethune@lavoixdunord.fr



Les déchets dangereux, dont de l'amiante scellé en big bags (en blanc), sont stockés dans des alvéoles imperméables. PHOTO LUDOVIC MAILLARD

CÔTE-D'OR. Dijon est à une trentaine de minutes à l'ouest. Autour de la route départementale D 959, qui relie Mirebeau-sur-Bèze à Pontailleur-sur-Saône sur un axe nord-sud, des champs à perte de vue. Mais aussi de nombreuses forêts, souvent communales, disséminées par des bosquets et qui arborent encore les couleurs d'automne. Puis arrive une ferme le long de la départementale, en légère descente. Et là, comme un mont sorti de nulle part, le centre d'enfouissement de Veolia à cheval sur Drambon et Pontailleur. Il faut s'imaginer une butte, verte et marron, d'une vingtaine de mètres de haut que la perspective rend plus grande. Puis aussi vite que cette vision est arrivée, on longe le site de Veolia de 140 hectares – deux cents terrains de football – qui porte le nom de la ferme céréalière qui trônait ici il y a près de 50 ans : Les Grands-Moulins.

QUESTIONNAIRE À L'ENTRÉE

Sur près de 1,5 kilomètre, à trois mètres de la chaussée, un grillage délimite le site. Ainsi que des arbres, plus ou moins hauts selon leur ancienneté, qui cachent l'intérieur de l'établissement où sont enfouis des déchets dangereux et non dangereux depuis 1978. L'entrée se fait de l'autre côté du site par le petit village de Saint-Léger-Triey – une difficulté, nous y reviendrons demain. La première chose que l'on voit en se garant à côté de la petite cabane en ossature bois où l'accès est contrôlé une première fois, ce sont les panneaux photovoltaïques installés sur le tout premier site d'enfouissement (1978-1998). Et au milieu, des moutons qui

broutent. « Selon les sites, cela fait entre trois et cinq ans que l'on a des moutons sur nos sites », explique François Grux, directeur général de SARPI Mineral France.

Une fois un questionnaire d'une dizaine de questions rempli – « Les chauffeurs réguliers le passent une fois par an, et les autres à chaque entrée sur le site » –, le visiteur peut entrer. Soit une grosse trentaine de camions remplis de déchets dangereux^(*), autant en déchets non dangereux. « Pourquoi ça a commencé là ? », lance notre chauffeur du jour, Benoît Ponsonaille, directeur du site depuis 2006. Monsieur Jacques Simond revenait d'un voyage aux États-Unis où les décharges communales étaient fermées et de nouvelles étaient installées dans d'anciennes carrières d'argile. » France Déchets est créée et prospecte sur les sites des Ciments français. Comme à Hersin-Coupigny.

En Côte-d'Or, alors que le nord est très calcaire, le sud, lui, est riche en argile. « Je me rappelle qu'il y avait un trou de quinze mètres de profond où la briqueterie Seco de Pontailleur (fermée dans les années 1970) venait puiser de l'argile » pour fabriquer des briques, raconte le maire drambonois Michel Couturier, 74 ans. Un matériau indispensable pour assurer l'imperméabilité des sols et donc stocker des déchets.

Une fois le camion entré, le chauffeur passe un second contrôle. « Le client doit obligatoirement prendre rendez-vous, explique M. Ponsonaille, car on doit analyser les déchets et donc adapter notre laboratoire aux livraisons. » Derrière la vitre de l'accueil, quatre employées scrutent tous les papiers des chauffeurs.

Sur un mur, trois compteurs permettent d'être sûr que les camions ne contiennent pas de déchets radioactifs, interdits sur le site.

Dans le laboratoire, des pipettes, des entonnoirs, des erlenmeyers, toute la verrerie dont a besoin un chimiste. « Les déchets sont mélangés à de l'eau et ensuite on mesure la quantité de polluants relargués par les déchets dans l'eau », détaille le directeur du site. Cinq chimistes font tourner le laboratoire du site. Les chauffeurs doivent, eux, patienter 45 minutes à une heure, le temps que toutes ces vérifications soient effectuées.

Certains déchets industriels pourront alors être stockés directement dans les casiers en exploitation. D'autres, trop pollués, devront être mélangés à des réactifs et solidifier. « On

malaxe une quantité précise de déchets, de réactifs et d'eau (récupérée sur le site), puis on vide le mélange dans un camion. Ce "plot" permet une traçabilité entière des déchets », note Benoît Ponsonaille.

UNE IMPRESSION DE « PROPRE »

Direction ensuite les casiers de stockage, dont l'imperméabilité est assurée par l'argile et plusieurs couches géotextiles. « On a décidé de commencer au plus proche des habitations (350 mètres) pour donner l'impression que l'on s'éloigne, plutôt que celle qu'on se rapproche », continue le directeur du site. Ça nous a demandé plus de travail d'aménagement paysager au début. »

De l'extérieur, on ne voit qu'une butte enherbée où poussent de jeunes arbres. À l'intérieur, des ouvriers travaillent en combinaison et masque pour accueillir les déchets amiantés scellés. Grâce à une tablette au bras, ils réalisent un dernier contrôle. Une petite tractopelle stocke les autres déchets industriels. Aucun envoi de déchets n'est à déplorer. Contrairement au stockage de déchets non dangereux, les lieux donnent une impression de « propre ». Le maire hersinois Jean-Marie Caramiaux, qui avait visité le même site avec le maire fresnicourtois Dany Clairét en octobre 2021, le comparait, avec ironie, à « un parc de loisir, tellement c'était arboré ». ■

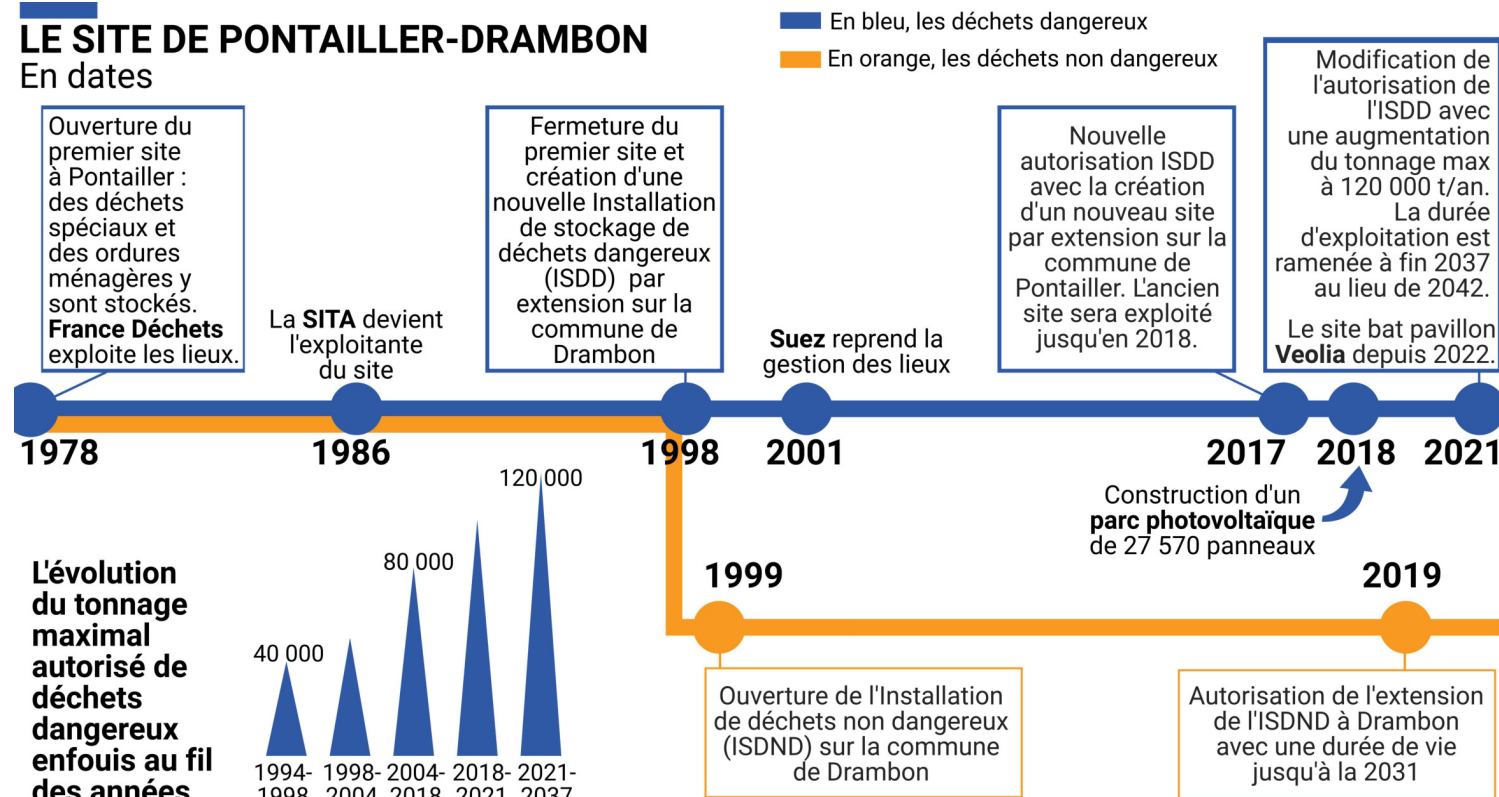
(*) Exemple de déchets dangereux : l'amiante « libre », des résidus d'épuration de fumées d'incinération des ordures ménagères, des terres polluées issues de réhabilitation de friches industrielles, des boues issues du traitement des eaux industrielles.

“ Le client doit obligatoirement prendre rendez-vous, car on doit analyser les déchets. ”



LE SITE DE PONTAILLER-DRAMBON

En dates



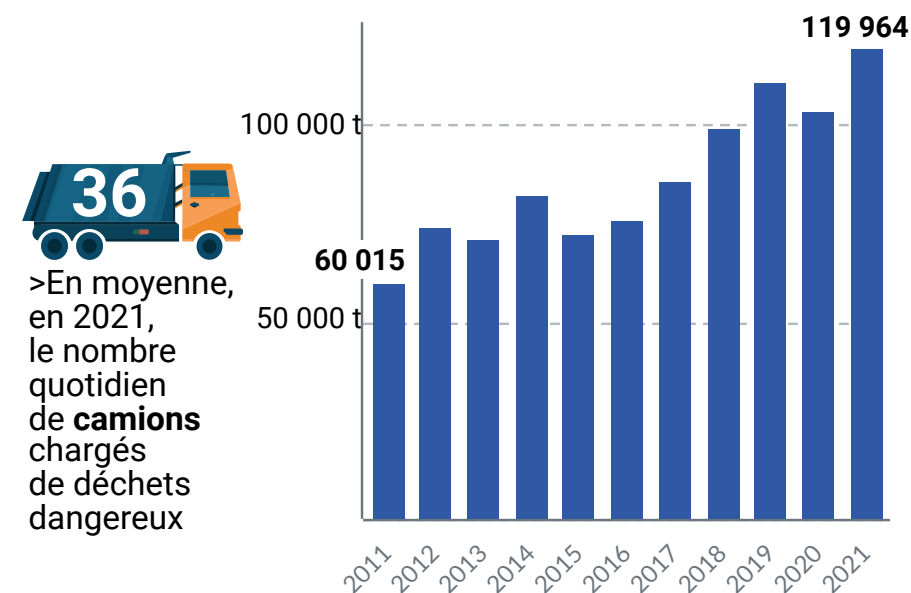
LE CHIFFRE

200

En mètres, c'est la distance minimale à laquelle doit être la zone de stockage des déchets dangereux ou non dangereux par rapport à toute habitation ou à un établissement recevant du public.



LES TONNAGES RÉCEPTIONNÉS À L'ISDD



>En moyenne, en 2021, le nombre quotidien de camions chargés de déchets dangereux



Une partie des déchets dangereux peut être stockée directement, le reste doit être stabilisé et solidifié (notre photo), car trop pollués. PHOTO LUDOVIC MAILLARD

Le photovoltaïque pour l'après ?

Visiter le site de Drambon-Pontailier, c'est aussi voir dans l'avenir – autour de 2050 – du projet d'installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) qui pourrait voir le jour à Hersin-Coupigny. Une fois fermés et imperméables, les casiers de stockage sont enherbés et doivent, selon la législation actuelle, être surveillés pendant 30 ans par l'exploitant. Et donc fermés au public. Le panel d'options pour utiliser ces espaces n'est alors pas large. Dès 2010, Suez à l'époque a donc travaillé sur un projet de panneaux photovoltaïques. « C'était presque trop tôt », glisse le directeur du site costalorien Benoît Ponsonnaille, qui n'a vu aboutir le projet qu'en 2018. « Aujourd'hui, les procédures sont

simplifiées, car il y a une volonté de l'État de développer ce type de projet. »

LA CONSOMMATION DE PRÈS DE 7 000 PERSONNES

Au total, ce sont 27 570 panneaux qui ont été installés sur 20 hectares, produisant 14 GWh d'électricité par an. Soit « la consommation annuelle moyenne de 6 800 personnes ». « Sur une installation de stockage de déchets non dangereux, il faut attendre 10 ans, car elle peut perdre 10 % de sa hauteur. Alors que ce n'est pas le cas sur une ISDD », détaille François Grux, directeur de SARPI – Veolia France. Veolia va d'ailleurs rajouter des panneaux en 2023 qui devraient produire près de 6 GWh supplémentaires. ■



Des moutons broutent autour des panneaux photovoltaïques de Veolia à Drambon-Pontailier. PHOTO LUDOVIC MAILLARD